

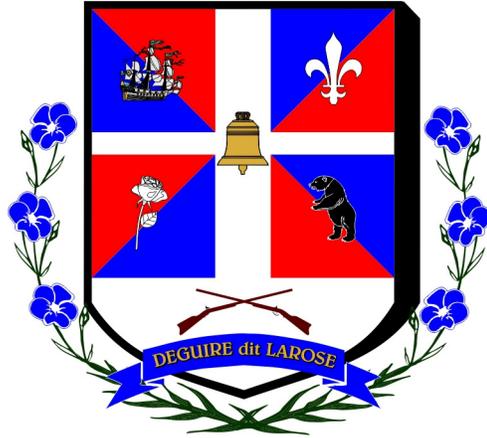
Proclamation

À QUI VERRONT LES PRÉSENTES

Sachez qu'en ce premier jour d'octobre de l'an de grâce deux mille quatorze, nous avons accordé et assigné aux descendants de

François Deguire dit Larose

ces armoiries pour qu'elles soient portées et utilisées en tous lieux et circonstances, selon les principes et règlements de l'art héraldique



1 – Un écu en pointe, bordé de sable, présenté en quatre francs cantons écartelés de part et d'autre de fasce et pal en croix; de gueules et d'azur représentant le drapeau des soldats de Carignan;

2 – Au centre de la fasce horizontale et du pal vertical en croix la cloche d'or et de sinople représentant la ville de Thiviers, en France, d'où François, qui portait alors le patronyme de Guire, était originaire;

3 – Au chef dextre : le bateau de sable et d'or qui portent voiles d'argent qui représente le navire *La Paix* parti de La Rochelle en mai 1665 et arrivé à Québec en août de la même année;

Au chef senestre : la fleur de lys d'argent qui représente l'établissement en Nouvelle-France;

À la pointe dextre : la rose d'argent pour le surnom du soldat François Deguire et pour son épouse, Fille du roi, qui porte le nom de Marie-Rose Colin;

À la pointe senestre ; l'ours en pied de sable représentant la seigneurie de Saint-Ours où s'établit l'ancêtre Deguire;

4 – À la pointe de l'écu : deux mousquets, arme à feu utilisée par les soldats en Nouvelle-France

5 – Le meuble en soutien de force et de beauté : d'azur des fleurs de lin représentant le métier de tisserand qu'exerçait l'ancêtre.

6 – Le listel présente d'or et d'azur le patronyme de l'ancêtre, le soldat de Carignan François Deguire dit Larose, arrivé en Nouvelle-France en 1665 avec la compagnie Saurel.

7 – Les couleurs : de gueules et d'azur pour le drapeau; d'azur, d'or et de sinople le listel, les fleurs de lin et les branches des fleurs; d'or et de sable pour la cloche.